

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 septembre 2013

---

HABILITATION À PRENDRE PAR ORDONNANCES DIVERSES MESURES DE  
SIMPLIFICATION ET DE SÉCURISATION DE LA VIE DES ENTREPRISES - (N° 1341)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL33

présenté par  
M. Clément, rapporteur

-----  
**ARTICLE 14**

À l'alinéa 6, après le mot : « autorisations », insérer les mots : « ou dérogations ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, de précision.